



### P. 4 | DOSSIER

Découvrez votre nouvelle  
Équipe municipale



P. 8 | COVID-19, retour sur les actions  
mises en place



P. 11 | L'avenue Charles de Gaulle  
fait peau neuve !



Z.I. les Gaudières  
37390 METTRAY  
02 47 42 52 28  
contact@itelec37.fr  
www.itelec.fr

Électricité générale  
Plomberie  
Pompe à chaleur  
Ventilation  
Climatisation  
Téléphone  
Câblage informatique  
Alarme  
Vidéosurveillance



Transport de produits biologiques

Rue des Moulins - 37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE  
[www.prologics.fr](http://www.prologics.fr) 02 47 46 22 03

## Les Taxis de la Choisille

Annie POLLET  
Gérante de l'entreprise

Toutes distances  
Transport médicaux assis  
Transport de personnes PMR

METTRAY • LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE  
FONDETTES • SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY

02 47 51 43 72 06 87 55 84 61

Adrien GUYON

COUVERTURE ZINGUERIE

Démoussage • Ramonage  
Réparation de toiture

[guyoncouverture@gmail.com](mailto:guyoncouverture@gmail.com)  
06 25 28 16 09 • 02 34 74 81 24



SAMEDI  
5 SEPT.  
SALLE DES  
SPORTS  
9H - 13H

DES FORUM  
ASSOCIATIONS

s'informer partager  
découvrir rencontrer  
s'épanouir se divertir

• Accueil des associations  
• Ateliers découverte



BROCANTE

du centre bourg

Dimanche 6 septembre

Rue Nationale  
et rue du Colombeau



10 €  
les 5  
mètres

Inscription en Mairie munie du règlement  
et d'une pièce d'identité



Mise en place de mesures sanitaires liées au COVID-19  
Plus d'infos par téléphone au 02.47.41.21.28  
ou [www.la-membrolle-sur-choisille.fr](http://www.la-membrolle-sur-choisille.fr)





## Edito



## SOMMAIRE

### DOSSIER

Votre nouvelle équipe municipale  
p. 4

### COVID-19

Retour sur les actions  
p. 8

### TRAVAUX & AMENAGEMENTS

p. 11

### RETOUR EN IMAGES

p. 14

### EN DIRECT DE NOS ASSOCIATIONS

p. 16

### HISTOIRE

p. 20

### INFOS

p. 22

### FOCUS SUR NOS ARTISANS

p. 24

### AGENDA

p. 25-26

Directeur de la publication :

Sébastien MARAIS

mairie@ville-la-membrolle37.fr

www.la-membrolle-sur-choisille.fr

Création : Bérangère FOURMAUX

Impression : Numériscann37

Tirage : 1600 exemplaires

Juillet 2020

Crédit photos : Mairie de la Membrolle-sur-Choisille

Document imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement.

Chères Membrollaises, Chers Membrollais,

Nous sortons tout juste d'une période très particulière qui nous a profondément marqués, aussi je voudrais dédier ces quelques mots à ceux qui ont oeuvré sans compter pour les autres, quelles que soient leurs activités professionnelles.

Leur dire un grand MERCI pour leur abnégation et leur courage sans faille.

Remercier aussi les bénévoles et les jeunes ou moins jeunes élus qui, dès le début du confinement, ont maintenu le lien avec les plus fragiles d'entre nous.

Le temps passe et petit à petit, la vie « normale » reprend ses droits, et c'est bien ainsi.

Je vous demande cependant de continuer à veiller les uns sur les autres, dans vos rues et vos quartiers. De prendre soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Je n'oublie pas de vous remercier pour votre confiance : elle nous porte.

Avec toute mon amitié,

Votre Maire, Sébastien MARAIS

## Élections municipales 2020 : VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Dimanche 15 mars,  
**VOUS** avez

### "Choisille La Membrolle"

La liste menée par  
Sébastien MARAIS  
a obtenu **59 % des voix.**

*Nous vous remercions pour votre confiance renouvelée et restons à votre écoute pour mieux vous servir.*

L'installation du Conseil Municipal s'est déroulée le lundi 25 mai au gymnase, lieu inhabituel mais approprié aux règles de distanciation.

C'est en présence d'un public restreint, que Sébastien Marais a été réélu Maire et entreprend donc son second mandat.

Ému et fier de continuer sa mission au service des Membrollais, il a déclaré à son équipe :

*« Depuis 6 ans, je travaille considérablement, sérieusement et en concertation avec vous pour que chacune de nos décisions soit une réelle avancée pour nos administrés.*

*Vous le savez, la disponibilité, l'équité, la probité, le respect de chacun et de tous m'animent au quotidien et doivent animer chacun des membres de cette assemblée. »*

Le conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des Adjointes : Emmanuel Fleureau, Sabrina Daban-Sigrist, Jean-Luc Bontemps, Christine Blin et Philippe Fouché.

Mardi 2 juin, lors du second conseil municipal, les élus ont désigné les membres des sept commissions.

### En quelques chiffres



- 3 386 habitants
- 2400 inscrits sur les listes électorales



1 236 votants



725 voix pour la liste  
**"J'ai Choisi La Membrolle"**  
soit 19 sièges au Conseil Municipal



511 voix pour la liste  
**"La Membrolle à l'Utane"**  
soit 4 sièges au Conseil Municipal

# LE MAIRE



## Sébastien MARAIS

Membre du bureau communautaire de Tours Métropole Val de Loire, délégué aux crématoriums, au service extérieur des pompes funèbres et aux abattoirs

Président de l'ANVAL (Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire)

Vice-Président du Syndicat de Gendarmerie

Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD Semblancay - La Membrolle-sur-Choisille

Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Louis Sevestre

Vice-Président du Syndicat des transports des collègues

# LES ADJOINTS



## Emmanuel FLEUREAU

Adjoint au Maire délégué aux bâtiments, aux voiries et aux espaces verts



## Sabrina DABAN-SIGRIST

Adjointe au Maire déléguée aux Finances, aux festivités et aux cérémonies



## Jean-Luc BONTEMPS

Adjoint au Maire délégué à la sécurité, aux relations aux usagers et à la vie économique



## Christine BLIN

Adjointe au Maire déléguée à l'enfance et à la jeunesse



## Philippe FOUCHÉ

Adjoint au Maire délégué au sport et à la vie associative

À noter

Chaque semaine, alternativement, les Adjointes tiennent une permanence téléphonique.

En cas d'urgence, vous pouvez les contacter au :  
06 40 08 03 64





# CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



**Isabelle LAMIRAULT**

Déléguée aux commissions :

- Bâtiments, voiries et espaces verts
- Enfance et jeunesse
- CCAS



**Nina PARANTHOINE**

Déléguée aux commissions :

- Urbanisme et développement durable
- Enfance et jeunesse
- Sécurité, relation aux usagers et vie économique



**Sébastien CORLAY - QUESTEL**

Délégué aux commissions :

- Sport et vie associative
- Enfance et jeunesse
- Festivités et cérémonies



**Catherine VILLENEUVE - PINET**

Déléguée aux commissions :

- Sport et vie associative
- Sécurité, relation aux usagers et vie économique
- Festivités et cérémonies



**Sébastien MENDUJER**

Délégué aux commissions :

- Finances
- Urbanisme et développement durable
- Bâtiments, voiries et espaces verts



**Florence LABOUE**

Déléguée aux commissions :

- Sport et vie associative
- Enfance et jeunesse
- Sécurité, relation aux usagers et vie économique
- CCAS



**Stéphane GISCLARD**

Délégué aux commissions :

- Finances
- Urbanisme et développement durable
- Festivités et cérémonies



**Stéphanie JÉGOU**

Déléguée aux commissions :

- Urbanisme et développement durable
- Bâtiments, voiries et espaces verts



**Patrick JEANNIN**

Délégué aux commissions :

- Sécurité, relation aux usagers et vie économique
- Festivités et cérémonies



**Julie ALBERT**

Déléguée aux commissions :

- Finances
- Urbanisme et développement durable
- Enfance et jeunesse



**Matthieu CHOMIENNE**

Délégué aux commissions :

- Finances
- Bâtiments, voiries et espaces verts
- Sport et vie associative
- CCAS



**Anne BRION**

Déléguée aux commissions :

- Finances
- Urbanisme et développement durable
- Sport et vie associative



**David ESPITALIER**

Délégué aux commissions :

- Bâtiments, voiries et espaces verts
- Sécurité, relation aux usagers et vie économique
- Festivités et cérémonies

# CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MINORITÉ



**Carole CERDAN**

Déléguée aux commissions :

- Finances
- Enfance et jeunesse
- CCAS



**David GAGNEUX**

Délégué aux commissions :

- Urbanisme et développement durable
- Bâtiments, voiries et espaces verts



**Catherine DUBOURDIEU**

Déléguée aux commissions :

- Sécurité, relation aux usagers et vie économique
- Festivités et cérémonies



**Didier BIGNAND**

Délégué aux commissions :

- Sport et vie associative

# BUDGET 2020

## LES GRANDS INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement inscrites au budget 2020 s'élèvent à 3 930 000 €, vous découvrirez ci-dessous les principaux travaux programmés.



École élémentaire : achat d'un tableau numérique et changement des dernières huisseries **18 500 €**



Fin des travaux de la maison des associations - vidéoprotection et mobilier inclus - acquisition d'un pare ballon **1 387 054 €**



École maternelle - ouverture d'une classe - achat de mobilier, de matériel informatique, installation du WIFI et changement des huisseries **27 000 €**



Sécurisation du Parc de la Choisille et de ses accès - **40 000 €**



Travaux de rénovation de la salle E. Chabrier **145 000 €**



Acquisitions de terrains **425 000 €**



Fin des travaux de requalification de l'avenue Charles de Gaulle - **725 000 €**



Requalification du Carrefour à feux **Budget Métropolitain**



Installation de la climatisation dans la mairie - **50 000 €**





# COVID-19

## Retour sur les actions mises en place par les élus, les commerçants et les Membrollais !



### Une communication sans faille !

Pendant cette période de crise sanitaire et malgré le confinement, votre équipe municipale a choisi de communiquer de façon très régulière, sur les actions, informations pratiques et services liés à notre commune.

Ainsi Monsieur le Maire a publié quatre lettres, distribuées à l'ensemble des foyers Membrollais afin que chacun d'entre vous ait le même degré d'information.

En parallèle, le site internet mais également le panneau d'informations et le service "La Membrolle SMS" ont été alimentés par les agents municipaux.

Chaque courriel reçu en mairie a été traité avec la même attention et la même bienveillance. Vous avez pu compter sur la disponibilité de vos élus qui ont répondu aux urgences via le numéro d'astreinte.



### Des masques pour TOUS

L'équipe municipale a souhaité que chaque Membrollais ait un masque avant le début du déconfinement.



Comme vous le savez, la commande métropolitaine de masques en tissu ayant subi un retard de livraison, une première distribution de masques chirurgicaux a été organisée les samedi 8 et dimanche 9 mai.

Dès réception des masques en tissu aux normes AFNOR, la seconde diffusion s'est déroulée les 30 et 31 mai au gymnase communal, selon les mêmes dispositions que pour les masques chirurgicaux.

Ces deux distributions se sont parfaitement déroulées et vous

avez été très nombreux à saluer cette initiative et à féliciter son organisation.

Ce sont plus de 2 000 masques chirurgicaux et 2 000 masques en tissu qui ont été distribués par vos élus et par une dizaine de bénévoles.

**Le saviez-vous ?**

Les masques en tissu sont deux fois plus durables que prévu ! Ils sont efficaces jusqu'à 50 lavages, et non 20 comme annoncé initialement.



### Veille sanitaire

Dès la première semaine du confinement, vos élus ont accompagné et veillé sur les plus vulnérables d'entre vous.

Aussi, une veille sanitaire a été organisée et les aînés ainsi que les personnes fragiles, ont été contactés très régulièrement afin de s'assurer de leur bonne santé et qu'ils ne manquent de rien.



**Pour les plus fragiles d'entre vous ne pouvant se déplacer au gymnase afin d'y récupérer leurs masques, une distribution à domicile a été organisée !**

C'est ainsi que Monsieur le Maire et son Adjoint Jean-Luc Bontemps, ont distribué une centaine de masques. Les deux élus ont été accueillis très chaleureusement et largement remerciés pour cette action.

Ce fût également l'occasion pour eux d'échanger quelques mots et de prendre des nouvelles de chacun.



## À nos boulangers pour leur soutien aux personnels soignants

La période de confinement exceptionnelle que nous avons traversée a fait naître un immense élan de solidarité à travers tout le pays envers le personnel soignant, soumis à rude épreuve.

C'est pourquoi la municipalité a souhaité à son tour, en collaboration avec les deux boulangeries de la commune, leur apporter tout son soutien.

Dès le début du mois d'avril, l'ensemble des équipes des établissements hospitaliers de Bel Air et du Centre Louis Sevestre se sont vus offrir, les mercredis et dimanches midi, de nombreuses pâtisseries et viennoiseries. Livrées en personne par Monsieur le Maire et son Adjoint, Jean-Luc Bontemps, le personnel soignant a été très sensible à cette noble action.

Un grand merci à Laura et Damien de la boulangerie "La Roue des Saveurs" ainsi qu'à Emilie et Guillaume de chez "Pains et Délices" qui ont fait preuve d'une grande générosité.



## Aux couturières bénévoles



**Certains d'entre nous ont profité du confinement pour réveiller des talents et faire don de générosité.**

C'est le cas de Marie Marchand et Ruth Bouvier, couturières de l'ombre, qui ont confectionné des masques en tissu qu'elles ont été heureuses de remettre à Monsieur le Maire.

Après s'être appropriée la technique aux normes AFNOR, chacune a pris plaisir à les réaliser.

Une occasion de passer le temps en se rendant utiles pour les autres ! Nombreux de ces masques ont été distribués auprès du personnel de la crèche et des écoles. Afin de les remercier pour le temps passé et pour cet élan de générosité, Sébastien Marais accompagné de Jean-Luc Bontemps a reçu en mairie Ruth et Marie, afin de leur remettre quelques fleurs...

Un joli moment apprécié de tous !

## À M. Béranger notre pharmacien

Pour avoir mis en place la livraison à domicile des médicaments et leurs préparations en amont.

## Aux bénévoles

Vous avez été nombreux à nous contacter afin de proposer vos services en tant que bénévoles.

Ce soutien nous a beaucoup touché et nous vous en sommes très reconnaissants.

Dans vos quartiers, la solidarité s'est également mise en place envers les plus fragiles. Chacun à sa façon, a veillé et rendu service à ses voisins.

**MERCI A TOUS POUR VOTRE BIENFAISANCE.**

## MILLE MERCIS AU PERSONNEL SOIGNANT

Monsieur le Maire et son équipe tiennent également à remercier chaleureusement le personnel soignant des Centres Louis Sevestre, Bel Air et de l'EHPAD Notre Dame des Eaux.

MERCI à ces hommes et ces femmes pour leur courage, leur détermination et leur dévouement.

Pendant le confinement, vous avez été nombreux à leur rendre hommage chaque soir, soyez assurés que ce geste simple les a portés.

Un grand MERCI également à Mme la Préfète et à ses services, aux forces de l'ordre, aux agriculteurs et aux personnes qui travaillent dans les commerces de bouche.



**Les professeurs des écoles**

**L'équipe des Petites Frimousses**

**Les agents municipaux**

SE SONT INVESTIS POUR  
ACCUEILLIR VOS ENFANTS  
EN TOUTE SÉCURITÉ

Dès le début du confinement, les écoles et la crèche ont accueilli les enfants du personnel prioritaire (soignants et membres des forces de sécurité).

Toutes les mesures nécessaires ont été mises en place afin de recevoir vos enfants dans la bienveillance et le respect des règles sanitaires.

À partir du 12 mai, une rentrée progressive a été organisée et a permis à nos petites têtes blondes de retrouver les bancs de l'école.

Élus, professeurs et agents des services municipaux ont eux aussi été de bons élèves en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire transmis par l'inspection académique.

Pour cette reprise, tout a été mis en œuvre pour faciliter l'apprentissage et pour rassurer enfants et parents : agencement des classes, marquages au sol, désinfections des locaux et mise à disposition de gel hydroalcoolique et de masques. Merci à tous pour avoir fait preuve d'un grand professionnalisme et pour vous être adaptés à cette situation inédite...

Le travail d'équipe a porté ses fruits.



Un repas à la crèche



Ça planche chez les CM2 !



C'est la récré en maternelle !





## POINT SUR LES TRAVAUX

### L'AVENUE CHARLES DE GAULLE : LES TRAVAUX TOUCHENT À LEUR FIN !



Les enrobés des voiries ont été réalisés ainsi que les neuf plateaux surélevés qui favorisent le respect des limitations de vitesse.



La pose de pavés et la création de massifs mettent en valeur ce nouvel aménagement qui offre aux riverains un cadre de vie de qualité.



La voie douce permet aujourd'hui aux familles, de cheminer en toute sécurité.



#### Dans le souci de préserver notre environnement,

- un Point d'Apports Volontaires (P.A.V.) - conteneur à verre enterré - sera prochainement installé en haut de l'avenue.
- Une borne de recharge pour les véhicules électriques est disponible.
- Des candélabres à led ont été implantés afin de réduire la consommation d'énergie.





### MAISON DES ASSOCIATIONS : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT



Après deux mois d'arrêt forcé, les travaux ont redémarré progressivement lors du déconfinement.

À l'intérieur, la pose des cloisons, du carrelage et du bar central a été faite. L'extérieur prend également forme suite à la réalisation de l'enrobé, des allées et des rampes d'accès. Actuellement, les artisans travaillent sur l'installation des placards, des faux-plafond et la pose de faïence dans les sanitaires.

### TRAVAUX D'EAU POTABLE : ALLÉE DE L'ABREUVOIR ET RUE DU COLOMBEAU

Afin d'améliorer et de sécuriser la distribution d'eau potable, des travaux de rénovation du réseau et de la distribution sont en cours depuis le 1<sup>er</sup> juin.



### SIGNALÉTIQUE



Deux panneaux "commerces de proximité" ont été apposés sur les supports directionnels du carrefour à feux route du Mans, et route d'Angers. **COÛT : 169 €**





## SALLE DES FÊTES :

### REPLACEMENT DES MENUISERIES



Les portes et les fenêtres de la salle des fêtes ont été remplacées afin de favoriser une meilleure isolation du bâtiment.

Coût : 36 150 €

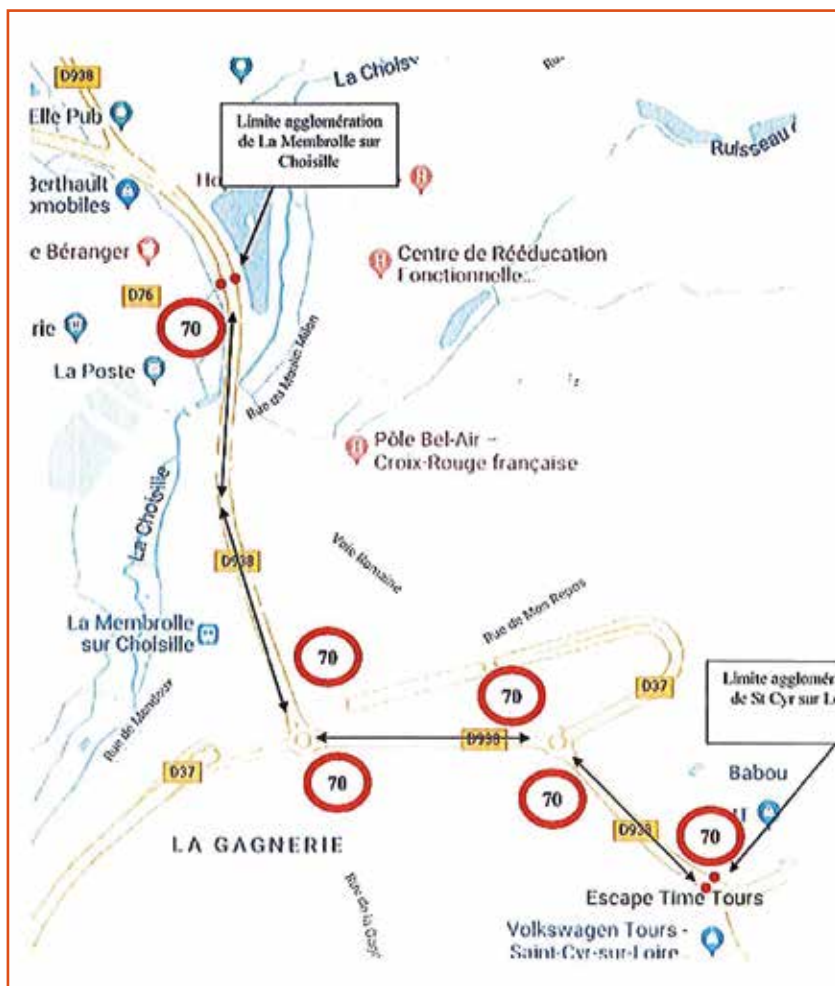


## RD 938 : ABAISSEMENT DE LA VITESSE DE 90 À 70 KM/H



À la demande de Monsieur le Maire, Tours Métropole a procédé lundi 2 mars à l'installation d'une signalétique abaissant la vitesse sur cette voie. Cette action vise à réduire les difficultés d'insertion des usagers venant de la rue du Val Choisille souhaitant rejoindre la RD 398 en direction de Saint Cyr-sur-Loire et aussi à harmoniser la vitesse entre les deux communes.

Dans chaque sens de circulation de la RD 938, de l'entrée d'agglomération de la Membrolle-sur-Choisille au giratoire de la Gagnerie, la vitesse maximale autorisée est dorénavant réglementée à 70 km/h.



EXPOS



FÉVRIER

La Mairie a accueilli l'artiste Marilynne FALDYSTA, lors du vernissage de son exposition. Mélangeant acrylique, huile, collage et écriture, l'artiste a présenté ses nombreuses toiles dont l'effet vitrail est saisissant. Cette Oésienne qui expose régulièrement a séduit les visiteurs par la beauté et la simplicité de ses oeuvres.



MARS



De l'illustration au pointillisme, du portrait à la BD, passant par l'utilisation du crayon à papier, du stylo bic, de l'encre de chine ou des crayons de couleurs, les artistes **Sya, Violet, Jean-Pascal Jauzenque, Léa Planchon, Mélanie Marlier, Darkhues, Clarisse Bertiaux**, ont mis à nu leur art et leur univers.

Suite à la découverte de ces oeuvres de qualité, élus, artistes et visiteurs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

BUS NUMÉRIQUE :  
NOS AÎNÉS CONNECTÉS !

Mardi 11 février, le bus numérique s'est installé sur la place de la mairie afin d'y accueillir 12 élèves très studieux, en quête de connaissances informatiques ! Initiée par le Conseil Départemental, c'est la seconde fois que la commune propose cette animation gratuite réservée aux séniors.

Répartis en petits groupes sur deux ateliers de 3h, les Membrollais préalablement inscrits ont été accueillis par le formateur dans un bus tout équipé.

Chacun s'est ainsi installé devant un ordinateur afin de s'initier à la prise en main de l'outil informatique. Selon les souhaits des participants, Internet, la messagerie, la clé USB ou encore l'appareil photo numérique ont été abordés.

Débutants ou non, c'est dans une ambiance conviviale que les élèves ont planché sur divers exercices !

Tous sont repartis ravis et fiers de leurs nouvelles compétences.





## UN 8 MAI CONFINÉ ...

Malgré la crise sanitaire et le confinement toujours en vigueur, les Maires ont été autorisés à rendre hommage aux soldats morts pour la France et ainsi perpétuer le devoir de mémoire, si cher aux Français.

Ainsi, Monsieur le Maire entouré de ses Adjointes, de Jean-Claude Hérault le Président des Anciens combattants, et de Michel Morel et André Leven, porte-drapeaux, se sont ainsi retrouvés au Monument aux Morts.

C'est dans le respect des mesures de distanciation et sans public que s'est déroulée la commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Après le dépôt de la gerbe et la lecture du message du Président de la République, chaque soldat Membrollais a été honoré.

Pour Sébastien Marais et Jean-Claude Hérault : « *Il était important de se retrouver pour ne pas oublier ceux qui se sont sacrifiés pour la paix et la liberté.* »



## 8 JUIN, JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE



C'est au cours d'une cérémonie restreinte, du fait de l'état d'urgence sanitaire, que Monsieur le Maire, Jean-Luc Bontemps, son Adjoint, Jean-Claude Hérault le Président des Anciens combattants ainsi que Michel Morel et André Leven ont rendu hommage aux soldats morts pour la France en Indochine de 1945 à 1954.

Suite au dépôt de la gerbe aux couleurs de notre drapeau, Sébastien Marais a lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

Le Président des Anciens combattants et les porte-drapeaux ont été chaleureusement remerciés par Monsieur le Maire, pour leur présence et leur fidélité sans faille.



### APPEL DU 18 JUIN

Une cérémonie commémorative a également été organisée le 18 juin, en hommage à l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. C'était en 1940, il y a 80 ans.



## LES ARQUELEUX, ONT FÊTÉ LEURS 25 ANS !

Le 14 décembre 2019 restera une date importante pour les Arqueleux. Ils étaient réunis dans une salle Emmanuel Chabier superbement décorée pour fêter les 25 ans du club.



Marche nordique en musique !

C'est autour de tables joliment fleuries et décorées de magnifiques sujets créés par les bénévoles de l'association, qu'un repas de qualité a été dégusté lors d'une soirée bien animée !

Au cours de cette fête, une nouvelle façon de pratiquer la marche nordique au rythme de la musique a été découverte ! Si bien que tout le monde s'est retrouvé sur la piste de danse pour accompagner les marcheurs.

Par la suite, les membres du comité directeur ont présenté quelques numéros longuement préparés...

À commencer par les filles qui ont trouvé et partagé l'âme sœur !

Puis vint le tour des garçons qui ont fait découvrir une discipline peu connue sur les sentiers, la natation synchronisée.

Ce numéro trouva son prolongement dans un registre plus « viril » de chippendale.

Enfin le clou de la soirée, côté animation, a permis pour certains de découvrir, pour d'autres de redécouvrir « les Membrollettes ».

Maquillée et habillée avec amour et "goût", cette troupe de majorettes a permis à tous de se retrouver au



Les Membrollettes

### La vie des Arqueleux c'est aussi ...

À l'occasion des fêtes de fin d'année, une rando vin chaud a été proposée aux marcheurs en présence du père Noël et de ses lutins.

Puis, le mois de janvier fût marqué par une randonnée sur la Membrolle, qui s'est prolongée par la traditionnelle galette des rois !

Enfin, le 12 mars a eu lieu la randonnée carnaval sur la commune de Saint Roch, les déguisements étaient là-aussi de rigueur, tout comme la dégustation de crêpes et de beignets !

### Plus d'infos .....

CONTACT : Alain MARTIN  
06.80.99.37.79-pdt.arqueleux@gmail.com



# REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Inscrivez-vous



## Aidez-nous à prendre soin de vous ...

Durant cette crise sanitaire sans précédent, nous avons souhaité être au plus près des personnes les plus fragiles afin de leur apporter notre soutien.

Dès la 1<sup>ère</sup> semaine de confinement, l'équipe municipale et quelques bénévoles se sont mobilisés et ont mis en place une veille solidaire.

Ainsi les personnes de plus de 70 ans et/ou référencées comme personnes fragiles et isolées, ont été très régulièrement contactées par les élus.

Ces temps d'échanges quotidiens ont permis de les accompagner durant le confinement et d'éviter ainsi l'isolement.

*Certains d'entre vous, non référencés par les services municipaux, n'ont pu être contactés ?*

Ainsi il est nécessaire de mettre à jour régulièrement notre répertoire. **J'invite donc, toutes les personnes concernées, contactées ou non lors du confinement, à remplir le formulaire au recto de cette page.**

Cela ne vous prendra que quelques minutes et nous permettra de vous porter assistance en cas de nécessité.

**NOUS PRENONS SOIN DE VOUS !**

Le Maire,  
Sébastien MARAIS

## À QUOI SERT CE REGISTRE ?

La loi du 30 juin 2004 et son décret d'application du 1<sup>er</sup> septembre, instaurent dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence.

Celui-ci est déclenché par le Préfet lors d'événement exceptionnel tel que nous l'avons vécu avec la pandémie du COVID-19 ou encore la canicule, le grand froid...

Il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

Dans ce cadre, le Maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées, isolées, et de tenir à jour tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel.



## POUR QUI ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail
- les personnes adultes handicapées, en invalidité



## QUI PEUT S'INSCRIRE SUR CE REGISTRE ?

- la personne elle-même
- son représentant légal
- un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante).

## REMP LISSEZ & SIGNEZ LE FORMULAIRE

À retourner au CCAS de la Mairie  
Place de l'Europe - 37 390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE  
ou [mairie@ville-la-membrolle37.fr](mailto:mairie@ville-la-membrolle37.fr)



## DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF CANICULE / GRAND FROID / ÉPIDÉMIE

Je soussigné (e)

M .....

**Atteste avoir été informé(e) en qualité de demandeur, parent, tuteur, curatelle ou autre représentant légal, que :**

- L'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement du questionnaire est facultatif.
- Les informations recueillies seront transmises au CCAS de la commune de La Membrolle-sur-Choisille dans le cadre du Plan Canicule/grand froid/épidémie au profit des personnes fragiles, âgées et handicapées, vivant à leur domicile sur la commune.
- Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

**J'ai bien noté que :**

- Ces données font l'objet d'un traitement informatique unique. Les destinataires sont le Maire, ainsi que, sur sa demande, Madame la Préfète d'Indre-et-Loire.
- Conformément à la loi N°78-17 « Informatique et Libertés », je dispose de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui me concerne en m'adressant à la Mairie.
- Le recueil des données n'ouvre droit à aucune prestation nouvelle de quelque type que ce soit.

---

**Nom, prénom (Personne fragile) :**

.....

**Date de naissance :**

.....

**Adresse complète :**

.....

**Téléphone fixe (préciser si liste rouge ou téléphone portable) :**

.....

**Personne à prévenir en cas d'urgence :**

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Téléphone fixe :** ..... **Téléphone portable :** .....

**Fait à La Membrolle-sur-Choisille**

**Le** .....

Signature du demandeur

À retourner au CCAS de la Mairie  
Place de l'Europe  
37 390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE  
ou mairie@ville-la-membrolle37.fr





# VOUS AVEZ DES COURSES À FAIRE : Réservez votre trajet en minibus !



- ✓ À destination des séniors pour leurs déplacements vers les zones d'activités commerciales.
- ✓ Les mardis et vendredis matins à partir de 9h00.
- ✓ Sur inscription auprès du CCAS de la Mairie au 02.47.41.64.11.
  - avant le lundi 12h00 pour le déplacement du mardi.
  - avant le jeudi 12h00 pour le déplacement du vendredi.
- ✓ Les personnes inscrites sont récupérées à leur domicile.



Un grand MERCI aux bénévoles et nombreux volontaires qui se sont manifestés pour conduire le mini-bus.  
# SOLIDARITÉ #

## LEURS INVESTISSEMENTS ONT FINANCÉ LE MINIBUS :

### Zoom sur nos partenaires !

**Depuis déjà plus de 20 ans, Cibex fait entendre, en tant que promoteur et constructeur, une "musique" très personnelle dans le secteur de l'immobilier. Que ce soit en résidentiel ou en entreprise, en province ou en région parisienne, Cibex a su s'imposer par sa personnalité et son indépendance.**

Cette indépendance est avant tout financière. Cibex dépend seulement d'elle-même, de ses résultats, de ses performances, libre de ses choix et de sa stratégie.

Elle se concrétise aussi dans la façon de faire son métier, en mettant l'accent sur des objectifs et des valeurs clairement identifiés.

Cibex, c'est d'abord une attention particulière portée à l'évolution des modes de vie pour savoir comment les habitants souhaitent vivre chez eux, quelles sont leurs exigences en matière d'esthétisme, de confort, d'équipements, de

matériaux. Une attention constante qui se traduit par des programmes où la qualité de l'aménagement et le respect du développement durable sont des priorités.

De même, l'évolution des technologies et leur parfaite maîtrise sont également essentielles pour Cibex. La garantie de respecter les exigences et les normes les plus contraignantes en matière de construction.

Il résulte de cette approche une expertise que les équipes de Cibex déploient sur des projets de nature et de taille différentes, à la personnalité affirmée, dont les enjeux sociaux, économiques et environnementaux ont également été pris en compte. Des équipes qui, de la conception à la livraison, et même au-delà dans l'évolution des bâtiments, accompagnent les clients de Cibex pour en devenir des partenaires très proches.



Bénédicte  
DI CUPILLO  
Directrice du  
développement

À suivre ...

# La mécène, Tchaïkovski & La Membrolle

Pendant 14 ans, la baronne russe Nadejda von Meck a permis au compositeur Tchaïkovski de vivre de sa musique. Sans elle, pas de Lac des Cygnes ni de Casse-Noisette. Son château de Bel-Air, à La Membrolle-sur-Choisille, est au cœur de leur correspondance.



Par Nicole Moteau

Août 2017, Jean-Pierre Rimsky-Korsakoff, un Français qui a toujours gardé la nostalgie de ses racines russes, visite la Touraine. Il est le descendant de la baronne Nadejda von Meck, une riche russe, ancienne propriétaire du château de Bel-Air, à La Membrolle. Sur les traces de son aïeule, il part en quête de ce domaine dont il a appris l'existence au cours de ses nombreuses recherches.

Mais nulle part dans ses lectures il ne trouve l'adresse exacte. Cela ne le décourage pas et le pousse même à se déplacer. « Je suis parti avec mon épouse en voyage le long de la Loire pour visiter des châteaux et trouver, si possible, l'adresse de ce lieu nommé "Bel-Air" », explique Jean-Pierre Rimsky-Korsakoff. Bibliothèques, châteaux, syndicats d'initiative... il multiplie les déplacements pour

trouver un indice, une piste. En vain.

« Jusqu'à ce qu'un ami trouve une référence sur internet : Bel-Air à La Membrolle-sur-Choisille », raconte-t-il.

Arrivé sur place, le château est bien là mais il abrite désormais un centre de rééducation fonctionnelle de la Croix-Rouge française. Difficile d'imaginer les vies qu'il a accueillies alors.





## Une bienfaitrice mélomane

Veuve d'un magnat des chemins de fer russes et francophile, la baronne Von Meck achète le château de Bel-Air en 1883. Et avec lui son mobilier, les animaux de la ferme... en un mot, "clefs en mains". Elle y vient avec sa famille et son personnel, dans son propre wagon blasonné aux armes des von Meck. Alors que la Russie connaît une crise économique, cet investissement représente un placement financier stratégique.

La baronne russe apporte son aide financière à Nikolaï Rubinstein et à Claude Debussy, qu'elle engage comme professeur de musique et répétiteur pour ses enfants. Mais surtout, pendant plus de 13 années, elle est la bienfaitrice de Piotr Ilitch Tchaïkovski, grand compositeur russe.

La mécène lui verse une pension pour qu'il puisse se consacrer à son art, la musique.

L'artiste reçoit 6 000 roubles par an, soit le double de la pension déjà fournie par le tsar Alexandre III.

Nadejda von Meck et Tchaïkovski échangent une volumineuse correspondance : plus de 1 200 lettres ! Le compositeur lui dédie même sa Symphonie n° 4.

**La baronne, dans une de ses lettres, en décembre 1883, décrit Bel-Air à Tchaïkovski :**

*« Que vous l'appeliez "mon château" mon gentil ami me gêne [...] en réalité, il s'agit d'une petite maison seigneuriale construite dans le style Louis XIII. Vous savez sans doute, mon gentil ami, que c'est le plus laid de tous les styles français. Quand vous arriverez sur place, vous serez étonné de voir comme cette construction est vaste et spacieuse ».*

La baronne semble enchantée par son séjour dans sa nouvelle propriété de la Membrolle.

*« Bel-Air est un emplacement extraordinairement poétique, écrit-elle, en même temps joyeux et plein de vie puisque, comme vous le savez, la Touraine est le jardin de la France. Cette phrase, chaque Français la prononce dix fois, dès qu'il parle de la Touraine... ».*

*Son étang et ses poissons, ses vaches, « le soleil qui éclaire cette herbe de velours », ses « arbres multicolores » et leurs « fruits admirables » ...*

Pendant plusieurs années, Nadejda von Meck continue de vanter son Bel-Air au compositeur... qui ne s'y rendra jamais. Mais cela n'empêchera pas ses compositions d'arriver jusqu'aux oreilles membrollaises. En décembre 1885, sa Marche de Jeanne d'Arc est jouée dans l'église du village comme entrée pour la grand-messe.



## Bel-Air, du château au centre de la Croix-Rouge

Malade de la tuberculose, Nadejda Von Meck revend Bel-Air en 1889 aux époux Laty. Tchaïkovski meurt en octobre 1893, la baronne ne lui survit que quelques mois et décède en janvier 1894 dans sa villa de Nice.

En 1918, la Société de Secours aux Blessés Militaires rachète Bel-Air. Il devient un hôpital sanitaire puis un sanatorium de la Croix-Rouge française. Des galeries de cure en bois et ensuite en dur et à étage, sont aménagées devant le château.

Bel-Air est ensuite converti en 1968 en maison de réadaptation fonctionnelle neurologique. Au fil des années, des constructions de plus en plus nombreuses entourent le bâtiment d'origine. Il faut maintenant un œil vigilant pour distinguer le château que décrivait la baronne dans ses lettres à Tchaïkovski.

Le souvenir du château de la riche mécène est ravivé lors du centenaire du centre de la Croix-Rouge en 2018. L'événement a réuni la pianiste russe Olga Bobrovnikova, passionnée par Tchaïkovski et traductrice de ses échanges avec sa baronne, et le descendant de celle-ci, Jean-Pierre Rimsky-Korsakoff, en visite avec son épouse pour la deuxième fois à La Membrolle. L'occasion pour lui de présenter lors d'une conférence le lien qui unit son aïeule, Tchaïkovski et La Membrolle.



Bel-Air à l'époque du sanatorium

# Bien vivre ensemble !

## ACTIVITÉS DOMESTIQUES DES PARTICULIERS : rappel des horaires !

Vous pouvez effectuer vos travaux de jardinage et de bricolage aux horaires suivants :

- de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés



Afin de préserver la tranquillité de vos voisins, merci de bien vouloir respecter ces créneaux horaires !



## L'ENTRETIEN, de vos haies et de vos trottoirs !

**Vous devez veiller à ce que vos plantations n'empiètent pas sur le domaine public :** vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Ils ne doivent pas non plus devenir une gêne pour l'entretien des espaces verts fait par les agents municipaux.

**L'entretien des trottoirs** devant chez-soi fait également partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement. Il concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage. Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien.

## Astuces



### Désherber son trottoir sans phyto, c'est possible !

Quelques gestes simples font l'affaire, parmi lesquels le versement d'eau bouillante ou d'eau de cuisson sur les endroits à désherber. Déloger les végétaux est également possible avec une binette ou un couteau, avec retrait des racines de préférence.

Les plantes les plus résistantes, comme les chardons par exemple, doivent souvent être retirées à la main.

Enfin, en prévention, il est conseillé de brosser régulièrement les joints des pavés pour éliminer la terre qui s'y glisse.

## PENSEZ-Y !

Afin de maintenir la propreté de notre commune, la municipalité a installé plusieurs canicrottes. Il s'agit d'un dispositif très simple composé d'un distributeur de sacs en plastique et d'une poubelle. Un geste simple pour la plus grande satisfaction de tous !



En 2018, dans le cadre du concours Régional des Villes et Villages fleuris, la commune a obtenu une seconde fleur.

Ce label récompense les actions des collectivités pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie de ses habitants.

**PRÉSERVONS ENSEMBLE  
NOTRE ÉCRIN DE VERDURE !**





## À SAVOIR

### DES MOUTONS POUR REMPLACER LES TONDEUSES !



C'est une première et une expérience qu'a choisi de conduire la commune en partenariat avec Tours Métropole.

Ainsi, à partir de septembre et jusqu'aux premières gelées, 6 moutons du cheptel métropolitain s'installeront aux abords du Parc de la Choisille !

En effet, depuis quelques années l'éco-pâturage s'est révélé et a fait ses preuves. Opter pour ce mode d'entretien des espaces publics permet la mise en valeur de l'environnement ainsi que sa protection, en limitant les émissions de gaz à effet de serre. Cette opération permettra également de générer des économies par rapport aux moyens traditionnels de traitement.



### PORTAIL FAMILLE : du nouveau pour faciliter la vie aux parents !



Les familles peuvent désormais utiliser le portail famille pour inscrire leurs enfants aux différents services périscolaires : cantine, garderie, accueil de loisirs.

Connectez-vous via la page d'actualité de notre site internet :

[www.la-membrolle-sur-choisille.fr](http://www.la-membrolle-sur-choisille.fr)

ou directement sur le portail famille :

<https://portail4.aiga.fr/index.php5?client=08178>

#### Si vous étiez déjà inscrit à l'un des 3 services municipaux sur l'année 2019-2020 :

- Saisissez dans la fenêtre « connexion » votre identifiant (votre adresse mail) et le mot de passe transmis par la mairie (sinon cliquer sur "Mot de passe oublié").
- Dans votre espace personnel, vous pouvez consulter, modifier ou compléter votre dossier, procéder à l'inscription de votre enfant aux différents services mais également régler vos factures.

#### Si vous n'êtes pas encore inscrit :

- Procédez à la création de votre dossier en suivant les 4 étapes décrites dans le guide de découverte "Portail famille au quotidien". Ce document PDF est téléchargeable à l'adresse suivante : [www.la-membrolle-sur-choisille.fr/portail-famille.html](http://www.la-membrolle-sur-choisille.fr/portail-famille.html)

Pour toutes questions, le service périscolaire reste à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h au 02 47 41 94 15 ou [v.roncier@ville-la-membrolle37.fr](mailto:v.roncier@ville-la-membrolle37.fr) ou [alsh@ville-la-membrolle37.fr](mailto:alsh@ville-la-membrolle37.fr)

#### FERMETURES ESTIVALES DE LA MAIRIE

Les samedis 18 juillet et 15 août.



## L'État civil

### Décès

*Personnes de La Membrolle-sur-Choisille*

Jacques DUBOURDIEU, 5 février 2020

Bruno MARSAIS, 6 mars 2020

Jacques BINET, 10 mars 2020

Chantal PICARD veuve GODEAU, 2 avril 2020

Josiane CORTEL épouse BESNARD-MANGIN, 24 mai 2020

Roger KERMOAL, 15 juin 2020

### Naissances

RAVIER TESSIER Raphaël, 19 mars 2020

DUMAS Jade, 1<sup>er</sup> avril 2020

*Personnes des maisons de retraite*

Paulette JARNY veuve BABIN, 25 janvier 2020

Rolande CASSIN épouse LAILLER, 9 mars 2020

Liliane NAIL épouse ROBINEAU, 26 mars 2020

Jeannine BARRÉ veuve MARTELLIÈRE, 11 avril 2020

Suzanne DIARD veuve JÉHANNIN, 16 avril 2020

CHOMIENNE Justine, 4 avril 2020

FAZENDAS Diego, 27 mai 2020





## FOCUS SUR NOS ARTISANS

### Votre nouvel agent immobilier :

ALEXIS OBITZ VOUS GUIDE DANS VOS PROJETS !

**Membrollais depuis 5 ans, Alexis Obitz, 47 ans, a choisi de se reconverter professionnellement et de s'installer en tant qu'agent immobilier indépendant.**

Rattaché au réseau Agencimmo.com, il est conseiller, mandataire et négociateur depuis la fin de l'année 2019. Basé sur la commune, il apprend chaque jour à connaître le secteur et à y découvrir ses spécificités.

Les 5 dernières années passées en tant que Responsable Qualité - Sécurité - Environnement dans une entreprise de traitement de l'amiante, lui permettent d'avoir une approche qualitative sur les différents projets immobiliers. Il apprécie aujourd'hui son indépendance professionnelle.

Pour Alexis, pouvoir optimiser sa qualité et son investissement de travail pour atteindre ses objectifs personnels, est une vraie plus-value.

*« Je retrouve dans ce travail des valeurs qui me ressemblent et me conviennent : être à l'écoute des besoins des personnes que je rencontre, échanger, apporter mon savoir-faire et savoir-être dans le cadre de leur recherche, pour aboutir à leur projet.*

*Remettre au centre des discussions, l'humain et sa considération, dans un objectif commun. Savoir également s'adapter à la demande, m'amène à optimiser mes capacités. »*



N'hésitez pas à le contacter et lui confier vos projets :  
Tél : 06.26.33.70.34 - [www.agencimmo.com](http://www.agencimmo.com)  
Courriel : [a.obitz@agencimmo.com](mailto:a.obitz@agencimmo.com)

### Yohan Clère crée la SARL C3B :

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE CHARPENTE ET DE COUVERTURE !

**À 30 ans, Yohan Clère, charpentier de métier se lance et crée son entreprise de charpente-couverture.**

Après avoir parcouru la France pendant 6 années avec les compagnons du devoir, c'est en Touraine qu'il décide de s'installer.



C'est avec Yohann Lebeau gérant de l'entreprise LC2 située à Veigné, que le jeune entrepreneur s'associe pour fonder la SARL C3B située dans le parc d'activité, route de Château La Vallière.

Depuis début mai, il vous propose ses services pour des travaux de charpente et de couverture (neuf ou rénovation) mais également l'extension et la sur-élévation de maison en ossature bois, ou encore l'isolation de toitures.

Passionné par son métier, Yohan aime travailler le bois et le travail en extérieur et en équipe. Souhaitant développer son entreprise il recherche activement un salarié couvreur. N'hésitez pas à le contacter !

Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans son projet !



Tél : 06 79 01 41 28  
Courriel : [contact@c3bois.com](mailto:contact@c3bois.com)





**DIMANCHE 6 SEPTEMBRE**

**RUE NATIONALE  
& RUE DU COLOMBEAU**

L'équipe municipale a souhaité maintenir la traditionnelle brocante le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, en adaptant les conditions de déroulement aux mesures sanitaires liées au COVID-19.

**10 € les 5 mètres**

**Buvette et restauration sur place**



## LES CONDITIONS

- La distanciation sociale d'un minimum de 1 mètre devra être respectée entre les exposants, mais également entre les exposants et les visiteurs ainsi qu'entre les stands et les visiteurs.
- Le port du masque n'est pas rendu obligatoire si cette distanciation sociale est respectée.
- La manipulation des objets devra au maximum être évitée et il est préconisé de mettre à disposition du gel hydroalcoolique sur chacun des stands à destination des visiteurs.
- Une régulation des flux de visiteurs sera organisée et un sens de circulation leur sera imposé pour éviter le croisement des participants.

## COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- Après de l'accueil de la mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (pas de réservation par téléphone).
- Se munir d'une pièce d'identité et du règlement par chèque ou espèce.
- Aucune inscription ne se fera le dimanche 6 septembre.

Pour tous renseignements, contacter l'accueil de la mairie au 02 47 41 21 28.

# e'AGENDA



## Samedi 5 Septembre

Forum des Associations  
(Salle des sports- 9h/13h)

Venez nombreux, petits et grands, seul ou en famille, vous renseigner, essayer et vous inscrire à l'une des nombreuses activités proposées par les présidents et membres du tissu associatif membrollais.



## Vendredi 18 Septembre

Les Nocturnes de la Membrolle  
(Domaine de Bel Air- 18h30)

MANIFESTATION GRATUITE

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'équipe municipale en étroite collaboration avec Nicole Moteau, *historienne de la commune*, vous propose de découvrir le domaine de Bel Air.

Une visite guidée gratuite vous sera proposée afin de vous révéler l'Histoire et les histoires de ce lieu.

Nous vous attendons nombreux pour cette 3<sup>ème</sup> édition des Nocturnes à partager sans modération en famille ou entre amis ! (Sans inscription)



## Dimanche 27 Septembre

Family Rando - Zéro déchet  
(Départ Parc de la Choisille - 9h30/12h30)



MANIFESTATION GRATUITE

La Municipalité et l'association des Arqueleux vous invitent à vous associer à la 1<sup>ère</sup> édition de "Family Rando - Zéro déchet". Le principe est simple : allier le plaisir d'une randonnée aux gestes éco-citoyens ! Petits et grands pourront ainsi cheminer dans la commune afin d'y ramasser les déchets.

Trois parcours familiaux seront proposés et une récompense sera remise à celui qui aura récolté le plus de détritrus !

Un apéritif offert par l'équipe municipale clôturera cette belle action pour notre environnement.

Selon la météo, les familles pourront faire un pique-nique tiré du sac dans le Parc de la Choisille.

(Inscription auprès des Arqueleux 06.80.99.37.79 - Pensez à vos gants - autre matériel fourni)





# SARL CLIMAT CHAUFF' PASSION

Laurent POTIER

CHAUFFAGE - PLOMBERIE  
SALLE DE BAIN - CLIMATISATION



ZA "Les Terrages" - 37390 SAINT-ROCH  
Tél / Fax : 02 47 55 21 58 - Port. : 06 12 76 36 65

Conception & rénovation  
de votre salle de bain  
en partenariat avec  
l'Espace conseil & show room de



carre  
bains

BURON

ANJAC  
C.S.A.



POMPES FUNÉBRES  
INTERCOMMUNALES  
DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGEUSE

PFI

## La référence funéraire

Contrats obsèques - Organisation complète des obsèques  
Caveaux, monuments et articles funéraires...

Tours • 270, rue du Général Renault  
• 5, place Jean Jaurès  
• 148, avenue de la Tranchée

02 47 36 35 00 - 24h/24 et 7j/7 [www.pfi37.com](http://www.pfi37.com)



# SARL CASSINADO

## Plâtrerie

Faux-plafond  
Isolation  
Protection feu

6 chemin des Petites Brosses - 37390 METTRAY  
Tél. 02 47 27 39 33 - Port. 06 23 08 01 20  
Fax 02 47 28 75 99 - sarl-cassinado@wanadoo.fr



C3B  
Charpentier  
Couvreur  
Constructeur  
Bois

contact@c3bois.com



Charpente / Couverture neuf et rénovation · Isolation de toiture  
Aménagement de comble · Ossature bois · Pose de fenêtre de toit

Yohan CLERE - Gérant - 06 79 01 41 28  
8 rue des entrepreneurs - 37390 La Membolle-sur-Choisille



## TOURAINÉ 3D

Désinsectisation

Dératisation

Désinfection

Nettoyage

Enlèvement d'engrais

Sinistre

Demon Gaëtan

06 40 22 55 93

Mail : [touraine3d@gmail.com](mailto:touraine3d@gmail.com)

Déplacement et devis gratuits

# REFLETS DE CHOISILLE



Votre magazine d'informations municipales distribué dans tous les foyers Membrollais.  
Support idéal pour valoriser votre activité auprès d'une clientèle de proximité.  
Pour plus de renseignements, contacter la mairie au 02.47.41.64.11.





Comme tous les ans, depuis 30 ans,  
**nous sommes ouverts  
 tout l'été !**

3, rue des Entrepreneurs - Z.A. La Vellerie  
 37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE  
 Tél. 02 47 37 53 54

3, avenue Laënnec 72000 LE MANS  
 Tél. 02 43 82 72 00

[devis@numeriscann.com](mailto:devis@numeriscann.com)

[www.imprimerie-numeriscann.fr](http://www.imprimerie-numeriscann.fr)



- Brochures
- Flyers - Affiches
- Carnets et liasses avec numérotation
- Cartes
- Calendriers
- Dépliants / Plaquettes
- Sets de table
- Têtes-de-lettre
- Chemises
- Enveloppes
- Boîtages

La Membrolle sur Choisille  
**JOURNÉES EUROPÉENES  
 DU PATRIMOINE**  
 Patrimoine & Education

**LES NOCTURNES de La Membrolle**

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU  
**DOMAINE  
 DE BEL AIR**



**Vendredi 18 SEPTEMBRE - 18H30**

**VISITE GUIDÉE GRATUITE**  
 par Nicole MOTEAU, Historienne de la commune



Plus d'infos : [www.la-membrolle-sur-choisille.fr](http://www.la-membrolle-sur-choisille.fr) - tél : 02.47.41.21.28

- 1<sup>ère</sup> édition -

La Membrolle sur Choisille  
**Family RANDO  
 Zéro Déchet**

**Dimanche  
 27 sept.**

**9h30/  
 12h30**

**Parc  
 de la  
 Choisille**

Récompense pour le sac de  
 déchets le plus lourd

Inscriptions sur place  
 auprès des Arqueleux

**Venez partager un rendez-vous  
 éco-citoyen en famille !**

**GRATUIT**

3 parcours familiaux seront proposés afin de ramasser les déchets sur les chemins de la commune

Apéritif offert par la municipalité et pique-nique tiré du sac suivant la météo

